

U26– GESTION DE LA DEFAILLANCE DES ENTREPRISES PRESTATAIRES

2
JOURS

Objectifs

- Permettre une meilleure prévention et une meilleure gestion des situations contentieuses des marchés de travaux soumis à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005.

Contenu

LA PREVENTION PAR L'INFORMATION

Le renseignement commercial

- La recherche d'informations utiles
- La nature des informations recherchées
- Les sources d'informations
- L'exploitation des informations

La prévention par la contractualisation

- Le formalisme du contrat
- Le contenu du contrat

LA GESTION DES LITIGES ET DES RECOURS, HORS PROCEDURES COLLECTIVES

Les contestations quant à l'exécution du marché

- Le recours à l'arbitrage
- Le recours judiciaire

La cessation du marché

- La résiliation du marché
- Les conséquences de la résiliation

LE CONTRAT DE TRAVAUX FACE AUX PROCEDURES COLLECTIVES

Notions générales relatives à la réforme des procédures collectives : La loi du 26 juillet 2005

- La conciliation
- La sauvegarde
- Le redressement judiciaire
- La liquidation judiciaire

Le sort du contrat de travaux en cours dans les procédures collectives

- Notions générales
- Les formalités procédurales
- L'option
- L'issue

Public : Juristes en charge des marchés de travaux.